

MAIRIE DE TEYRAN

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

Teyran, le 2 janvier 2024

Service : Service Culturel
Suivi par : Valérie Séverac
☎ : 04 67 16 19 13
✉ : culture@ville-teyran.fr
Nos réf. : CD/VS

Objet : **Inscription ARTEYRAN 2024**

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de ses manifestations culturelles, la Mairie de Teyran organise la huitième édition du **salon ArTeyran**, dédié aux artistes professionnels (peintres, sculpteurs, céramistes, ...) :

Du vendredi 22 au dimanche 24 novembre 2024

Les précédentes éditions d'ArTeyran ont remporté un vif succès auprès de plus de mille visiteurs.

Nous vous proposons une vingtaine de stands de 10 m². Notre budget de communication nous permet de promouvoir largement l'événement (affichage dans la métropole montpelliéraine, la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup, la presse locale : Artistes d'Occitanie, l'ArtVues, Gazette de Montpellier, Midi Libre).

Le comité de sélection professionnel étudiera les dossiers. La date limite des candidatures est fixée **au 18 mai 2024 impératif**.

La priorité est donnée aux nouveaux exposants, cependant 10 % des participants des années précédentes pourront être sélectionnés.

Vous trouverez ci-joint le règlement intérieur du salon ainsi que la fiche d'inscription à nous retourner dûment complétée.

Nous espérons avoir le plaisir de vous accueillir cet automne à Teyran et restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Cordialement,

Cécile DOUADY

Adjointe déléguée à la Culture, au Patrimoine et aux Animations

PJ. : 3

Mairie de Teyran
Place de l'Église
34820 Teyran
Tél. : 04 67 16 19 19
Fax : 04 67 87 98 50

info@ville-teyran.fr
www.ville-teyran.fr



RÈGLEMENT ARTEYRAN 2024

ARTICLE 1 : Candidature

Tous les artistes souhaitant participer à l'exposition doivent envoyer leur dossier de candidature avant **la date de clôture du 18 mai 2024** :

- Curriculum Vitae
- Quelques photographies des œuvres qui seront exposées ou représentatives du travail de l'artiste
- Une enveloppe A5 affranchie à votre adresse pour envoi des cartons d'invitation
- Le bon de participation et le bulletin d'inscription complétés
- Le présent règlement signé
- Un chèque de réservation de 70 euros libellé à l'ordre du Trésor Public

à l'adresse suivante :

Mairie de Teyran,
Service culture
Place de la Mairie,
34820 TEYRAN

ARTICLE 2 : Emplacement

- Le Service Culturel organisateur se réserve le choix des emplacements. Une sélection sera effectuée par un comité composé de professionnels, parmi les dossiers d'inscription.

ARTICLE 3 : Responsabilité

- L'exposant est seul responsable des œuvres exposées et contracte les assurances qu'il juge nécessaires. Il devra lui-même assurer la mise en place et les retirer en fin de manifestation.
- Il est tenu de respecter l'espace réservé et s'engage à rester **jusqu'à 18 h le dimanche 24 novembre**.
- La municipalité, organisatrice du salon, ne sera, en aucun cas, tenue responsable des vols, casses, accidents survenus au cours de la manifestation. A la fermeture de la salle, un vigile assurera la sécurité des œuvres exposées.

ARTICLE 4 : Accrochage

- Cinq grilles de 1 m x 2 m de haut sont fournies pour les tableaux et sont habillées. Toute œuvre doit être **munie d'un système d'accrochage**.

Se munir d'une pince coupante, de crochets, de chaînes.

- Les sculpteurs, céramistes fourniront socles et supports.
- Il n'y a pas de mobilier hormis les grilles d'accrochage ; nous ne refusons pas que d'autres éléments soient apportés mais nous souhaitons conserver une certaine sobriété et ne pas encombrer davantage les salles d'expositions.

ARTICLE 5 : Authenticité

- Toutes les pièces présentées doivent être réalisées par l'exposant.

ARTICLE 6 : Ventes

- Il ne sera demandé aucun pourcentage sur les ventes.
- Les artistes doivent prévoir une ou quelques œuvres à moins de 100€.

ARTICLE 7 – Communication

- Une promotion de la manifestation sera mise en œuvre par :
 - affiches type “sucettes” dans la commune et dans la Métropole
 - banderole dans la commune
 - sites internet, Facebook, Instagram (Commune de Teyran et médiathèque Teyran)
 - site Artistes Occitanie, site de la Mairie, portail de la médiathèque
 - revue l’Art-vues
 - la Gazette de Montpellier
 - journal municipal
 - journal Midi Libre
- Les artistes autorisent les organisateurs à faire des photographies de leur installation lors de la manifestation et à les diffuser sur les outils de communication de la commune.
- Un catalogue format 21 x 21 cm sera réalisé

Article 8 – DEROULEMENT

- Dates à retenir :
 - Réception des œuvres : vendredi 22 novembre, à 10h
 - Accrochage : vendredi 22 novembre, de 10h à 13h (conseillé de prévoir un pique-nique pour ce midi-là)
 - Vernissage, sur invitation : vendredi 22 novembre, à 19h30 en présence des artistes, mécènes.
 - Décrochage : dimanche 24 novembre à partir de 18h, pas avant.
- Ouverture au public et présence des artistes :
 - Le vendredi 22 novembre, de 14h 19h
 - Le samedi 23 novembre, de 10h à 19h
 - Le dimanche 24 novembre, de 10h à 18h
- Repas du midi offert aux artistes et organisateurs le dimanche 24 novembre

Nom : _____

Prénom : _____

Le _____

Signature de l’exposant, précédée de la mention “J’ai lu et j’accepte le présent règlement”,

ARTEYRAN

SALON D'ART CONTEMPORAIN

22 au 24 NOVEMBRE 2024

Fiche d'inscription :

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Commune : _____

Téléphone : _____ ou _____

Adresse mail : _____

Site internet : _____

N° SIRET/N° affiliation Maison des artistes ou Chambre des métiers/ extrait Kbis:

Activités artistiques : _____

Tarif unique : 70 euros pour un stand de 10 m² (5 m linéaire)

Retour du bulletin d'inscription accompagné obligatoirement du chèque de réservation libellé à l'ordre du Trésor Public, avant **le 18 mai 2024 impérativement**, à :

Mairie de Teyran - Valérie Severac - Service Culture - Place de l'Église - 34820 TEYRAN

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes informations ou renseignements complémentaires : culture@ville-teyran.fr 04 67 16 31 11 ou 04 67 16 19 13

SERVICE CULTUREL – MUNICIPALITÉ DE TEYRAN
6ème SALON D'ART CONTEMPORAIN ARTEYRAN
22 - 23 et 24 novembre 2024

BON DE PARTICIPATION

NOM : _____

Prénom : _____

Catégorie peinture :

⇒ Nombre d'œuvres avec titres, dimensions **EXACTES** de chaque tableau.

Nous vous proposons un emplacement de 5 m linéaire (10 m² maximum) :
soit sur 5 grilles 1 m x 2 m (largeur x hauteur)

Catégorie sculpture :

TITRES	DIMENSIONS EXACTES			REMARQUES
	Longueur	Largeur	Hauteur	

--	--	--	--	--
